



**COLLEGE  
BEAUSEJOUR**  
Rue Odon  
97438 Ste Marie  
☎ 02-62-93-18-80

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE BEAUSEJOUR

Découverte des activités de l'Association sportive :  
Le « passeport AS » - Autorisation parentale de pratique provisoire

Je soussigné(e) ..... père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'élève .....  
..... de la classe de ..... autorise ce dernier à participer aux activités proposées par l'Association Sportive du  
collège Beauséjour lors de cette période de découverte.

**La période initiale de découverte, d'une durée de 10 jours, est prolongée d'une semaine.** Au-delà, l'enfant devra obligatoirement  
fournir les documents nécessaires à son inscription. Dans le cas contraire, il ne sera pas autorisé à participer aux entraînements.

Début de la période de découverte : **Mercredi 09 septembre 2015** Fin de la période de découverte : **vendredi 25 septembre 2015**

La tenue de sport est obligatoire pour pouvoir pratiquer les activités de l'AS. Les activités ont lieu selon le planning proposé par l'équipe EPS.

Le planning des activités est affiché sur le site Web du collège, dans le collège et distribué à tous les élèves de 6<sup>e</sup>. (sur demande pour les autres  
divisions)

Signature du responsable légal

Signature de l'enfant

-----



**COLLEGE  
BEAUSEJOUR**  
Rue Odon  
97438 Ste Marie  
☎ 02-62-93-18-80

Découverte des activités de l'Association sportive :  
Le « Passeport AS » - Autorisation parentale de pratique provisoire

Je soussigné(e) ..... père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'élève .....  
..... de la classe de ..... autorise ce dernier à participer aux activités proposées par l'Association Sportive du  
collège Beauséjour lors de cette période de découverte.

**La période initiale de découverte, d'une durée de 10 jours, est prolongée d'une semaine.** Au-delà, l'enfant devra obligatoirement  
fournir les documents nécessaires à son inscription. Dans le cas contraire, il ne sera pas autorisé à participer aux entraînements.

Début de la période de découverte : **Mercredi 09 septembre 2015** Fin de la période de découverte : **vendredi 25 septembre 2015**

La tenue de sport est obligatoire pour pouvoir pratiquer les activités de l'AS. Les activités ont lieu selon le planning proposé par l'équipe EPS.

Le planning des activités est affiché sur le site Web du collège, dans le collège et distribué à tous les élèves de 6<sup>e</sup>. (sur demande pour les autres  
divisions)

Signature du responsable légal

Signature de l'enfant